

Image not found or type unknown



Fiscalité SCI familiale qui achète un bien pour le louer nu

Par **Bruno Debrie**, le **14/08/2019** à **02:53**

Bonjour à tous. 😊 Mes deux filles souhaiteraient créer une SCI familiale pour acquérir un bien et le louer nu. L'imposition se ferait alors sur les revenus, sauf erreur de ma part. Le but de cette création serait alors de pouvoir défiscaliser. Et donc ma question est, si je n'ai pas dit d'erreur précédemment, : pour optimiser cette défiscalisation, la SCI familiale peut elle amortir dans ce cas l'achat de l'immeuble, et diminuer ainsi le montant des revenus, outre les autres diminutions classiques : (travaux, intérêts emprunts...)

Merci pour les réponses apportées et bonnes vacances si votre choix de détente s'est porté sur le mois d'aout.

BdB